

COMMUNE DE CHEVERNY (Loir-et-Cher)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT SECTEUR SUD-EST « La Puce »

Le budget annexe a été créé en 2019 pour individualiser l'opération d'aménagement du secteur sud-est intégrant initialement 2 zones. Une troisième zone vient d'être créée. Ce sont :

- une zone avec des espaces de stationnement, une aire de camping-cars, une voie de desserte, une voie verte, un espace polyvalent et des espaces verts.

- une zone écoquartier.

- une nouvelle zone : un poumon vert constitué d'un réservoir de biodiversité dans lequel sera créée une aire de pique-nique.

La création de ce budget a pour objectif de faciliter la gestion du projet dans son ensemble, de permettre la récupération de la TVA (l'opération est assujettie à la TVA) et connaître le coût final de l'opération. Ce budget est financé par le budget principal.

En 2023, les dépenses ont concerné :

1) - Pour la partie zone « Les Vallées » avec la création d'une liaison viaire (voie de desserte et voie verte), de parkings de stationnement, d'une aire de camping-cars, d'un espace polyvalent et d'espaces verts :

- les travaux de réalisation d'une voie de desserte, d'une voie verte, de parkings de stationnement, d'une aire de camping-cars, d'un espace polyvalent et d'espaces verts. Les plantations prévues dans le programme d'aménagement n'ont pu être réalisées en raison des inondations. Leur réalisation est reportée courant du premier trimestre 2024.

- une partie des frais de mission de maîtrise d'œuvre non encore achevée.

- une partie des frais relatifs à la conception et réalisation de la mission coordination SPS (Sécurité Protection de la Santé)

- le règlement des frais lié à un relevé topographique de la zone en 2022.

- le paiement de la redevance archéologique en raison de travaux de fouilles archéologiques effectuées dans la zone.

2° Pour la partie du futur écoquartier zone de « La Bouletière »:

- le remboursement annuel des intérêts et du capital d'un prêt souscrit pour l'acquisition des terrains appartenant à la famille Givierge.

- l'achat de terrains à la famille Fontaine.

3° Pour la partie Poumon Vert

- l'achat des terrains à la famille Fontaine.

Présentation du résultat pour chacune des sections :

Section Fonctionnement	Dépenses
* Terrains à aménager	250 000.00 €
* frais études et prestations diverses	56 702.71 €
* Equipements et travaux	748 673.43 €
* Frais accessoires	33 300.71 €
Total dépenses gestion de services	1 088 676.85 €
Intérêts emprunt	370.24 €
Total dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 089 047.09 €
Opération d'ordre de transfère entre sections	286 256.91€
Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	370.24 €
Total	1 375 674.24 €
Section Fonctionnement	Recettes
042 - Opération ordre d'ordre de transfert entre sections (investissement et fonctionnement) – variation des en-cours production de biens	1 375 304.00 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	370.24 €
Total	1 375 674.24 €

Section Investissement	Dépenses
Emprunt – amortissement en capital	10 224.80 €
* Terrains à aménager	483 237.49 €
* Etudes et prestations de services	81 820.71 €
* Travaux	754 103.43 €
* Frais accessoires	53 972.22 €
* Frais Financiers	2 170.15 €
Total dépenses d'investissement	1 385 528.80 €
Section Investissement	Recettes
* Terrains à aménager	233 237.49 €
* Etudes et prestations de services	25 118.00 €
* Travaux	5 430.00 €
* Frais accessoires	21 385.05 €
* Frais Financiers	1 086.37 €
Total recettes d'investissement	286 256.91 €

COMMUNE DE CHEVERNY (Loir-et-Cher)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 - AMENAGEMENT SECTEUR SUD-EST « La Puce »

I – Rappel de l’historique de création d’un budget annexe

La collectivité a décidé de constituer une réserve foncière à des fins de réalisation d’un aménagement foncier intégrant un écoquartier, la création d’espaces de stationnement, de liaisons viaires, d’un espace polyvalent, d’une aire de camping-car, d’espaces verts et plus récemment un poumon vert pour la préservation et développement de la biodiversité. Pour permettre d’individualiser l’opération dans son ensemble et en faciliter la gestion mais aussi en connaître le coût final, un budget annexe a été créé. Ce budget annexe permet la récupération de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), l’opération étant assujettie à la TVA.

Prévisions budgétaires 2024.

Pour 2024, il est prévu pour la partie :

a) - espace de stationnements, espace polyvalent, aire de camping-cars et l’espace polyvalent.

- * Les plantations qui n’ont pu être achevées en raison des conditions climatiques.
- * La réalisation de la partie restante de la maîtrise œuvre des travaux.
- * La réalisation de la partie restante de la mission de coordination SPS (Sécurité pour la Protection de la Santé).

b) – futur écoquartier :

- * des travaux de nettoyage des terrains (abattages, dessouchage d’arbres...).
- * la maîtrise d’ouvrage du projet.
- * des études portant sur la conception, la réalisation et la commercialisation du projet.

c) – poumon vert :

- * un inventaire sur la biodiversité.
- * un nettoyage de l’espace.
- * la création et l’installation de nichoirs.
- * un panneau de sensibilisation d’un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).
- * l’implantation d’une tour à hirondelles.
- * la création d’une aire de pique-nique avec l’installation de bancs et de tables de pique-nique

Le financement des travaux est constitué par de l’autofinancement provenant d’une avance financière du budget principal et de subventions obtenues restant à réaliser ou attendues :

a) – Pour la création d’un espace de stationnement, d’une voie de desserte, d’une voie verte, d’une aire de camping-cars et d’espaces verts, la commune est dans l’attente de la perception de subventions.

- de l’Etat au titre de la DETR (Dotation d’Equipements des Territoires Ruraux) pour un reste à réaliser
 - du Conseil Départemental au titre :
 - * de la DDAD (Dotation Départementale pour le Développement Durable) pour un reste à réaliser.
 - * de la Dotation Touristique pour un reste à réaliser.
 - * de la DMA (Dotation Mobilité Alternative).
 - de la Région au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).
- b) – Pour le Poumon Vert, la commune est dans l’attente de la perception de subventions.
- de l’Europe au titre du fonds LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l’Economie Rurale).

Section Fonctionnement	Dépenses
* frais études et prestations diverses	118 281.46 €
* Achat matériel, équipements et travaux	113 271.52 €
* Frais accessoires sur terrain en cours d'aménagement	17 838.00 €
Total dépenses gestion des services	249 390.98 €
Intérêts emprunt	253.17 €
Total dépenses réelles	249 644.15 €
Opération d'ordre de transfère entre sections	1 375 304.00
Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	253.17 €
Total opérations d'ordre	1 375 557.17 €
Total dépenses de fonctionnement	1 625 201.32 €
Section Fonctionnement	Recettes
042 - Opération ordre d'ordre de transfert entre sections (investissement et fonctionnement) – variation des en-cours production de biens	1 624 948.15 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	253.17 €
Total	1 625 201.32 €

Section Investissement	Dépenses
Emprunt – amortissement en capital	10 341.87 €
040 - Opération ordre de transfert entre sections (fonctionnement et investissement) – terrain à aménager	1 624 948.15 €
Solde exécution négatif	810 446.74 €
Total	2 445 736.76 €
Section Investissement	Recettes
Opération d'ordre de transfert entre sections	1 375 304.00 €
Avance financière du budget principal	1 070 432.76 €
Total	2 445 736.76 €